APPAREILS A VAPEUR. -

ACCIDENTS SURVENUS EN 1906.

NOS D'ORDRE	DATE de l'accident	A. Nature et situation de l'établis- sement où l'appareil était placé; B. Noms des propriétaires de l'ap- pareil; C. Noms des constructeurs id. D. Date de mise en service.	NATURE FORME ET DESTINATION DE L'APPAREIL Détails divers	EXPLOSION		
				CIRCONSTANCES	SUITES	CAUSES PRÉSUMÉES
1	3 janvier 1906	A. Charbonnage de Monceau-Fontaine et Martinet. Puits no 10, à Forchies- la-Marche. B. Société anonyme des Charbonnages de Monceau- Fontaine et Martinet, à Monceau- sur-Sambre. C. Fumière frères, à Forchies-la-Marche. D. 11 août 1903.	du type Cornwall-Galloway, à deux tubes foyers intérieurs, timbrée à 10 atmosphères. Le corps principal avait 8m750 de long et 2m200 de diamètre.	L'accident est survenu vers mi di au générateur nº 9 des 11 chaudières du siège. Une demi-heure auparavant, l'alimenteur s'étant aperçu du manque d'eau, avait ouvert la vanne d'alimentation, mais l'avait refermée au bout de quelques instants, en entendant fonctionner le sifflet d'alarme. Il cala le sifflet. A midi, alors que le manomètre marquait 6.5 atmosphères, on s'aperçut que le registre de la chaudière laissait échapper de la vapeur et des poussières. Les feux furent retirés et l'on put constater que les tubes foyers s'étaient affaissés à leur partie supérieure l'un de 32 l'autre de 535 millimetres dans la partie ondulée. Le fond de la cuvette formée dans le second tube s'était arrêté sur la grille. La tôle ondulée, par la rupture des six rivets, s'était séparée du reste du tube, sur une longueur de 310 millimètres. La pierre flottante du sifflet d'alarme était brisée. Les tôles ne présentaient pas de trace d'altération superficielle.	Dégàts matériels qui se sont bornés à la déformation de deux foyers.	Perte de résis- tance des tôles par suite de la sur- chauffe due au défaut d'alimenta- tion.
2	29 janvier 1906	A. Laminoirs de Saint-Fiacre, à Monceau-sur-Sambre. B. Société anonyme minière et métallurgique de Monceau-Saint-Fiacre, à Monceau-sur-Sambre. C. Inconnu. D. 3 octobre 1893.	Chaudière verticale à corps simple à la base de laquelle était adapté un tuyau de vidange en fonte d'un diamètre extérieur de 140 millimètres. Le diamètre intérieur aurait dû être de 100 millimètres, mais, par suite d'un défaut de fabrication, l'épaisseur variait, sur un même diamètre, d'un minimum de 5 millimètres d'un côté, à un maximum de 24 millimètres de l'autre. La chaudière était timbrée à 4.5 atmosphères.	La veille du jour de l'accident, la chaudière avait été vidée, nettoyée et remise à feu; le jour même elle avait encore été vidée et remise à feu pour la réparation du joint d'un trou d'homme. Vers 2 heures de relevée, alors que deux ouvriers passaient à proximité de la chaudière, le tuyau de vidange en fonte se brisa transversalement et le jet d'eau et de vapeur atteignit l'un des deux ouvriers. La pression à la chaudière était d'environ 4 atmosphères avant la rupture. Les collets servant à raccorder le tuyau de vidange et une tubulure inférieure de la chaudière n'avaient été qu'imparfaitement serrés l'un contre l'autre. Aucune fuite ne s'était manifestée avant la rupture.	Un ouvrier légèrement brûlé Dégâts matériels sans importance.	Efforts complexes dus aux iné galités dans la dila tation, inégalités dues elles-mêmes aux variations dan l'épaisseur du tuyau.
		1	· ·			

	T							
NOS D'ORDRE	DATE de l'accident	A. Nature et situation de l'établis- sement où l'appareil était placé; B. Noms des propriétaires de l'ap- pareil; C. Noms des constructeurs id. D. Date de mise en service.	, NATURE FORME ET DESTINATION DE L'APPAREIL Détails divers					
3	ler avril 1906	A. Fabrique d'huiles et de graisses, à Molenbeek-Saint-Jean. B. Compagnie industrielle « Atlas ». C. A. Wédeau, à Gilly. D. 7 août 1900.	Réchauffeur cylindrique, vertical, faisant partie d'un groupe de quatre réchauffeurs dont deux horizontaux et deux verticaux accolés à une chaudière cylindrique ordinaire à foyer intérieur. Hauteur du réchauffeur 6m50, diamètre 0m70, tôles de fer nº 3 de 10 millimètres d'épaisseur assemblées à rivures simples.					
4	30 avril 1906	A. Charbonnages réunis de Charleroi. Puits no 2 (Mambourg), à Charleroi. B. Société anonyme des Charbonnages réunis de Charleroi. C. Société anonyme de Châtelineau. D. 15 février 1873.	Couvercle en fonte de la chapelle du modérateur de la machine d'épuisement à traction directe. Ce couvercle, de forme circulaire et légèrement bombée, était pourvu à sa partie centrale d'une ouverture de 46 m/m de diamètre pour le passage de la tige de la soupape et cette ouverture était munie d'une boîte à bourrage venue de fonte avec le couvercle. L'épaisseur					
	de ce dernier était de 15 m/m autour de la boîte à bourrage et atteignait 25 m/m sur le pourtour le long du collet de 90 m/m de large et 42 m/m d'épaisseur qui fixait le couvercle par vingt boulons au corps enveloppe du modérateur dont le diamètre intérieur était de 720 m/m. La soupape à double siège est formée d'une couronne cylindrique réunie par huit ailettes à la douille que traverse la tige de commande. Le modérateur est raccordé à sa partie inférieure par une conduite de 23 mètres de long et 0m50 de diamètre à un réservoir vertical, lequel est en communication, par une autre conduite de 77 mètres de long avec le collecteur des chaudières. Au voisinage de ce dernier, se trouve une vanne analogue à celle du modérateur, donnant accès à la vapeur dans la conduite. Un purgeur automatique existe au bas du réservoir vertical, mais la conduite de 23 mètres n'était purgée à son point le plus bas que par un tuyau interrompu par un robinet dont l'ouverture a été trouvée obstruée par des débris de caoutchouc. Une fissure existait depuis plusieurs mois en travers du collet du couvercle. Les chaudières fonctionnaient à la pression de 4 atmosphères.							

EXPLOSION						
CIRCONSTANCES	SUITES	CAUSES PRÉSUMÉES				
Le ler avril 1906, vers 11 heures et demie du soir, le chaufieur de service persuadé que la chaudière était pourvue d'eau en quantité suffisante, amenait le compustible sur l'aire de chauffage, lorsque tout-à-coup survint l'explosion. Il prit la fuite ainsi que son compagnon; à peine s'étaient-ils éloignés de 50 mètres qu'ils constatèrent qu'un incendie s'était déclaré dans les bâtiments abritant le gfeurs et donnèrent l'alarme. Le réchauffeur vertical de droite venait de en deux pièces, à peu près au milieu de sa ha la troisième rivure transversale en partant supérieur d'environ 3m30 de longueur, fut pt 5 mètres du corps principal. La partie inféri Sud ainsi que le réchauffeur vertical de g. Le corps principal de la chaudière et les n'avaient subi aucun mouvement apparent. La virole inférieure du tronçon projeté tôle, à peu près sur 1m30 de hauteur et s'était développée. Elle n'accusait ni corrosion, mais elle présentait sur une grande partie de spéciale des fers ayant été chauffés au roug L'examen de la virole correspondante d gauche a conduit à la même constatation. Vers 8 heures du matin, le contrôleur de surface voulant faire fonctionner la machine, envoya un chauffeur ouvrir complètement la vanne d'admission de vapeur dans la conduite, vanne qui n'était qu'en partie ouverte, tandis que lui-même ouvrait le modérateur de la machine et manœuvrait à la main les leviers de commande des soupapes. Il appela son frère à son aide, mais au même moment se produisit l'explosion du couvercle du modérateur. Une partie du couvercle avait été enlevée etdes débris avaient été projetés avec violence jusqu'à travers la toiture de la salle. La partie restée en place était fendillée suivant des rayons. La pression de vapeur à la machine était de 3 1/4 atmosphères au moment de l'accident.	faire explosion, se brisant uteur, en grande partie à cu sommet. Le tronçon rojeté vers le Nord à 4 ou eure s'est inclinée vers le auche. réchauffeurs horizontaux s'était déchirée en pleine ensuite presqu'entièrement i amincissement à noter, e la surface, la coloration e.	Choc produit contre le couvercle par la masse d'eau condensée dans la conduite, lors de l'ouverture brusque de la vanne d'admission de la vapeur.				

ANNALES DES MINES DE BELGIQUE

D'ORDRE	DATE de	de Sement où l'appareil était placé; B. Noms des propriétaires de l'appareil; C. Noms des constructeurs id.	- The City		EXPLOSION		
Nos	l'accident		Détails divers		CIRCONSTANCES	SUITES	CAUSES PRÉSUMÉES
5	3 juillet 1906	A. Meunerie, à Bierges. B. V. Goffart, à Wavre. C. De Naeyer, â Willebroeck. D. 14 août 1886.	Chaudière multitubulaire du système De Naeyer, timbrée à 8 atmosphères fournissant la vapeur nécessaire au fonctionnement d'une machine de 60 HP activant les appareils de la meunerie.		L'explosion s'est produite le 3 juillet, vers 8 heures du matin. Le manomètre marquait environ 6 atmosphères. Le boulon retenant le premier étrier, côté gauche de la seconde rangée supérieure, face arrière, s'est brisé à son embase. L'étrier libre, cônes et boîtes de raccord ont été déplacés et une forte fuite d'eau et de vapeur s'est produite.	Aucun dégât matériel, ni aucun accident de per- sonne ne se sont produits.	Le bris du bou- lon est dû proba- blementà un défaut de la matière, car ce boulon était neuf.
6	15 juillet 1906.	A. Charbonnage des Produits, à Flénu. Puits d'épuisement, à Flénu. B. Société anonyme des Produits, à Flénu. C. Société anonyme des Produits, à Flénu. D. 28 mai 1875.	Chaudière cylindrique, horizontale à bouts hémisphériques, à deux tubes bouilleurs, timbrée à 4 atmosphères. Surface de chauffe : 100 mètres carrés. Corps cylindrique : longueur, 15 mètres; diamètre, 1m50; épaisseur des tôles, 13.8 millimètres. Tubes bouilleurs : longueur, 15 mètres; diamètre, 0m70 : épaisseur des tôles, 8 millimètres. Les tôles primitives et les tôles qui ont servi dans la suite aux réparations, provenaient de la firme Josse Goffin, à Clabecq, actuellement Forges de et à Clabecq. Cette chaudière avait été installée en 1875 au puits d'aérage no 11 du Charbonnage des Produits. Le 22 mars 1906, la tôle inférieure de la virole d'avant de chacun des bouilleurs avait été renouvelée; les tôles nouvelles, marquées Clabecq F. H., avaient 8 millimètres d'épaisseur. La chaudière était pourvue des appareils de sûreté réglementaires.		L'explosion s'est produite vers 22 heures, au moment où on commencait à ouvrir la soupape de prise de vapeur pour la mise en marche do la machine d'épuisement à traction directe. Elle n'a été précédée d'aucun fait anormal. Elle a affecté les trois viroles d'avant de chacun des bouilleurs et en a projeté des fragments de tôles. Elle a soulevé la chaudière qui parait avoir pivoté autour de son fond d'arrière. Cette chaudière a été retrouvée les tubes en l'air, son axe déplacé formant un angle d'environ 120° avec la position qu'il occupait primitivement.	L'explosion n'a occa- sionné que des dégâts matériels. Les maçonneries de la chaudière ont été com- plètement démolies; il en a été de même du bâti- ment qui recouvrait la partie Nord du massif. La prise de vapeur a été coupée et les autres chaudières se sont vidées. De l'eau a été projetée sur et dans les maisons situées de l'autre côté d'une rue longeant le massif à l'Est; on en a retrouvé dans des sillons creusés dans des jardins situés à l'Est de ces mai- sons.	Diminution de ductilité des tôles par suite d'usage et dilatations inégales résultant de l'emploi, pour la dernière réparation des bouilleurs, de tôles de nature autre que celle des tôles primitives.
7	3 septembre 1906	A. Papeteries, à Basse-Wavre. B. Société anonyme des Papeteries de Gastuche. C. Société anonyme H. Bollinckx, à Bruxelles. D. 27 décembre 1898.	Machine jumelle horizontale du système Compound, genre Corliss à valves oscillantes, régulateur à boules à déclanchement automatique pour l'arrèt instantané de la machine.	4	La tige du piston du grand cylindre s'est décalée dans la crossette. Sous la pression de la vapeur, le piston devenu libre a défoncé le fond arrière du cylindre en brisant tous les goujons fixant le dit fond ainsi que la garniture du cylindre.	Dégâts matériels: Valves de distribution dégradées, goujons fixant le fond arrachés et garniture du cylindre brisée. Accident de personne: machiniste brûlé par la vapeur et gravement blessé aux jambes par les éclats de la garniture du cylindre.	L'accident est sans doute résulté de ce que les cla- vettes, fixant la tige du piston dans la crossette, non ou mal goupillées, sontsorties de leur logement par suite des trépidations.
				1			

					LICENSIA, SHORE	1/4/6/
arano,a	de sement où l' B. Noms des pareil; C. Noms des c	A. Nature et situation de l'établis- sement où l'appareil était placé; B. Noms des propriétaires de l'ap- pareil; C. Noms des constructeurs, id	ment où l'appareil était placé; dons des propriétaires de l'ap- reil; forme ET DESTINATION DE L'APPAREIL loms des constructeurs id.	EXPLOSION		
Nos		D. Date de mise en service.		CIRCONSTANCES	SUITES	CAUSES PRÉSUMÉES
9	trouvée brisée. La dernière vi nage qui a trouv ciel du foyer, ui Les eaux d'al	isite intérieure avait été faite le ré la chaudière en bon état. Il e ne faible épaisseur de boues ad	is ne contengient queune matile	300 400 41 44 4	Dégâts matériels ayant consisté uniquement dans la détérioration d'une partie des deux tubes foyers et de la maçonnerie des carneaux. maient à la chaudière n° 5, pre s'échapper du foyer de pais, à peine ouvrait-il la n'se produisit projetant à ite et crevant à l'arrière de ent projetés aux alentours, celle du foyer de droite était déchirée our. Les tôles du foyer de traces de surchauffe. Le faut apparent et les tôles du foyer de traces de surchauffe. Le faut apparent et les tôles du foyer de traces de surchauffe. Le faut apparent et les tôles de traces de surchauffe. Le faut apparent et les tôles de traces de surchauffe. Le faut apparent et les tôles de la chaudière a été mise hors service. Dégâts matériels, sans accident de personne. La chaudière a été mise hors service. Dégâts matériels, sans accident de personne. La chaudière a été mise hors service. ment ce métier, il ne s'était le sûreté et d'alimentation. était à feu depuis 6 heures leux heures, il se produisit de tubes. A ce moment, ès l'accident, le sifflet Black e à combustion fondu. ion s'est affaissée avec un la partie en prolongement s'en le cont légèrement affaissés ongés des joints Adamson onté fendus. Plusieurs té également fissurés. Les	Surchauffe due à un défaut d'alimentation dont le chauffeur a pu ne pas s'apercevoir par suite de l'obstruction des tubulures de communication du tube de verre. Surchauffe des foyers, du faisceau tubulaire et du ciel de la caisse à combustion à la suite d'un abaissement du niveau de l'eau par défant d'alimentation.